



Prestations de Service – CECEMA – SATT AxLR

**DEFINITION OFFRE DE PRESTATIONS
CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES**

Objet : Définition Prestations de Service – Business plan plateforme CECEMA

SATT AxLR
950 rue Saint-Priest, CSU Bâtiment 6
34090 Montpellier

Date limite de validation de l'Offre : **Lundi 09 septembre 2019 12H**

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|---|
| 1. PREAMBULE ET CADRAGE. | 3 |
| 1.1 CONTEXTE, HISTORIQUE ET CADRAGE PROJET | 3 |
| 1.2 OBJECTIFS DE L'OFFRE | 3 |
| 2. ETAPES ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE..... | 3 |
| 2.1 PHASE 1 : ETAT DES LIEUX..... | 4 |
| 2.2 PHASE 2 : ETUDE CONCURRENTIELLE..... | 4 |
| 2.3 PHASE 3 : BUSINESS PLAN..... | 5 |
| 3. OFFRE DE PRESTATION..... | 5 |
| 3.1 COMITE DE PILOTAGE | 5 |
| 3.2 DEFINITION DES LIVRABLES | 6 |
| 3.3 PLANNING PREVISIONNEL..... | 6 |

1. PREAMBULE ET CADRAGE.

1.1 Contexte, historique et cadrage Projet

La SATT AxLR, dans le cadre de ses accords conclus avec les Universités et les organismes nationaux implantés en Languedoc-Roussillon, propose des offres de prestation visant à répondre aux attentes des divers opérateurs. Parmi les différents mécanismes de financements possibles, la SATT dispose d'un budget, alloué par la région Occitanie, en vue de réaliser ces prestations. L'Université de Montpellier souhaite aujourd'hui bénéficier de ce dispositif.

Le projet REDSAIM, qui est porté par l'Université de Montpellier, a pour objectif de proposer des équipements de confinement adaptés aux besoins des industriels et des laboratoires, et de développer des solutions préventives ou thérapeutiques contre les agents infectieux (maladies provoquées par les virus, bactéries, parasites ou champignons). Ces maladies sont la cause de plus de 14 millions de décès par an et font l'objet de nombreuses recherches tant au niveau de structures publiques que privées.

Le projet REDSAIM est bâti autour de deux piliers que sont la plateforme CEMIPAI et le plateau technique ECE-CECEMA (Centre d'Elevage et de Conditionnement Expérimental des Modèles Animaux).

Ce plateau technique connaît aujourd'hui d'importants travaux visant à reconfigurer sa structure. Par un réaménagement de la partie A3/L3 (confinement élevé) en zone mixte A2 – A3/L3 (confinement moyen et/ou élevé), le CECEMA pourra gagner en polyvalence ainsi qu'en possibilités d'offres de prestations (tant aux laboratoires publics que privés).

1.2 Objectifs de l'offre

Dans sa définition initiale, la vocation du ECE-CECEMA est de proposer tant aux laboratoires de recherche qu'aux acteurs industriels, des solutions de Mise à disposition d'infrastructure (animalerie et laboratoire) d'un niveau de sécurité biologique 3 pour des pathogènes de classe 1 à 3. Le plateau technique E.C.E. (Etablissement Confiné d'Expérimentation) ou A3L3 connaît aujourd'hui une reconfiguration visant à passer à une zone mixte A2 – A3/L3. Cette reconfiguration est une opportunité pour la structure de repenser et construire un business model plus en phase avec la réalité du marché, tout en respectant l'ensemble des contraintes internes auquel elle fait face.

L'objectif de cette étude est donc de réaliser un bilan exhaustif de la situation du ECE-CECEMA et de son environnement, d'analyser son offre et de le positionner face au marché et à la concurrence, in fine de proposer un business plan qui permettra à la structure de pouvoir être opérationnelle dès la sortie/fin des travaux.

2. ETAPES ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.

Le prestataire s'attachera à proposer une méthode de travail et d'acquisition des données, ainsi qu'un rétro planning prévisionnel pour cette étude qui se décompose en trois phases successives.

2.1 Phase 1 : Etat des Lieux

Cette première phase vise à dresser un portrait exhaustif de la situation présente. L'objectif est de définir avec précision le mode de fonctionnement du CECEMA, son positionnement marché, les caractéristiques de son environnement, ainsi que les contraintes auquel il fait face. Les points principaux à investiguer sont :

- Recueillir les éléments de caractérisation du CECEMA: moyens techniques, financiers, humains, aspects réglementaires, contraintes (économiques, structurelles, RH, autre...) caractéristiques particulières et discriminantes...
- Analyse de l'offre et du positionnement actuel de la structure (type de prestations proposées, tarifs, logistique mise en place...)
- Diagnostic interne des forces et faiblesses de la structure

Le prestataire est libre de définir et proposer d'autres critères lui paraissant intéressants à prendre en compte pour cette seconde phase d'étude.

2.2 Phase 2 : Etude concurrentielle

Cette seconde phase a deux objectifs principaux :

1. Positionner l'offre actuelle du ECE-CECEMA vis-à-vis du marché et des offres concurrentes, analyser le positionnement des structures concurrentes et faire émerger les bonnes pratiques et facteurs clés de succès (FCS) de ces structures. Les points principaux à investiguer sont :

- Identification de plateformes concurrentes et étude de leur écosystème
- Analyse de leurs offres de prestation et leur capacité à attirer des activités scientifiques et industrielles
- Estimation du nombre de plateforme A2 et/ou A3-L3 et leurs offres de service à l'échelle Internationale
- Identification des "bonnes pratiques" et FCS.

Le prestataire est libre de définir et proposer d'autres critères lui paraissant intéressants à prendre en compte pour cette seconde phase d'étude.

2. Réaliser une enquête auprès de prospects d'intérêt (à identifier) afin de qualifier leurs besoins et de tester leur intérêt potentiel pour le ECE-CECEMA. L'enquête sera réalisée auprès de 30 à 50 entreprises (publique et/ou privées ventilées par typologie d'entreprises ciblées, en fonction de leur niveau de maturité : start-up et spin off, entreprises en phase de premier développement, PME, PMI, ETI, ...). Les critères à prendre en considération sont :

- Le ressenti par rapport à l'offre proposée et le niveau d'intérêt
- La qualification du/des besoin(s) (spécifications techniques, réglementaires, logistiques, etc...)
- Le prix que les clients potentiels pourraient envisager de payer pour avoir accès à l'offre

- Les thématiques et les canaux de communication qui feront écho aux besoins des clients potentiels
- Les types d'acteurs les plus intéressés par l'offre de services
- Les décideurs et prescripteurs pour l'achat de prestation de service
- Est-ce que l'acteur a déjà eu recours à ce type de prestation
- Vers quelle structure s'est-il tourné et pourquoi

Afin de réaliser cette enquête, le prestataire réalisera un guide d'entretien téléphonique qui sera préalablement validé par le COPIL.

2.3 Phase 3 : Business Plan

Pour finir, cette dernière phase a pour objectif d'exploiter les résultats issus de points 2.1 et 2.2 afin de proposer un business plan pour le ECE-CECEMA. Cette proposition tiendra notamment compte de l'ensemble des contraintes liés à la structure et s'attachera à proposer de solutions et alternatives à tous les niveaux (Structure, fonctionnement, offre de prestation, moyens RH et matériels...). Les principales attentes sont ainsi :

1. Composition de l'équipe et des forces RH permettant la bonne réalisation de l'ensemble des tâches dévolues au ECE-CECEMA, ainsi que de la bonne réalisation et expression de tout son potentiel d'offre de service. La composition des forces RH devra également prendre en compte la possibilité de passer par une externalisation des ressources (préconisation des meilleurs alternatives possibles).
2. Définition d'une stratégie opérationnelle, comprenant notamment les aspects de positionnement commercial, produit/service proposé (= l'offre), prix, communication marketing, outils de prospection et suivi client, ressources matérielles
3. Définition du modèle économique et de la stratégie/prévisionnel financier, comprenant notamment les aspects liés au chiffre d'affaires, seuil de rentabilité, plan de financement et de trésorerie, BFR, ROI, définition des OPEX et CAPEX.

3. OFFRE DE PRESTATION.

3.1 Comité de pilotage

En vue de réaliser un suivi de l'étude, un comité de pilotage (COPIL) sera mis en place. Ce comité regroupera :

- Un membre de la SATT
- La directrice du CECEMA ou toute personne la représentant
- Des membres de l'Université de Montpellier (nombre à définir selon le besoin du suivi)

Le comité de pilotage aura notamment toute autorité pour valider les étapes de réalisation de l'étude ainsi que les livrables attendus, tel que définis aux articles 2 et 3.3.

3.2 Définition des livrables

Les livrables attendus pour chacune des phases de cette étude sont :

| <u>Phase 1</u> | <u>Phase 2</u> | <u>Phase 3</u> |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Rapport de l'état des lieux (.doc ou .pdf)• Rapport d'analyse des forces et faiblesses (.doc ou .pdf) | <ul style="list-style-type: none">• Liste des contacts à auditionner (.xls)• Guide d'entretien (.doc ou .pdf)• Compte rendu d'entretiens (.xls ou .pdf)• Rapport d'étude (.doc ou .pdf) | <ul style="list-style-type: none">• Rapport final (business plan, incluant graphiques, figures décisionnelles et préconisations) |

Le COPIL se réunira à la fin de chaque phase pour faire un point sur les livrables attendus et les résultats obtenus. Une restitution finale sera également réalisée à la fin de la prestation.

3.3 Planning prévisionnel

Le prestataire s'attachera à proposer un rétro planning prévisionnel en tenant compte des contraintes suivantes :

Le marché est conclu à compter de sa notification. A titre indicatif, la date prévisionnelle de notification est le 01/10/19.

L'ensemble des résultats et livrables des phases 1 et 2 devront être restitués au plus tard le 31/12/19. La phase 3 devra quant à elle être démarrée avant le 31/12/19.